



La charte du BoPiste

Tu as choisi le badminton et notre Club pour des raisons qui te sont propres :

pour te défouler,
pour que ton corps rivalise avec ceux des Dieux du stade,
pour décompresser de ta dure journée de labeur,
pour fuir les soirées plateaux-repas devant la télé,
pour t'entraîner ou tout simplement pour voir des gens sympas...
quoi qu'il en soit tu es la bienvenue ou le bienvenu parmi nous.

Cette charte a pour but de permettre à tout licencié de pouvoir pratiquer le badminton dans une ambiance conviviale. Il est donc demandé à chacun de respecter les quelques points mentionnés ci-après.

SOMMAIRE

- I) Généralités : bon sens, partage, règlement, avantages, entraide.
- II) Le savoir-vivre : au gymnase, le matériel, le respect d'autrui, les créneaux.
- III) Devoirs et obligations : participation à la vie du club, créneau d'entraînement jeune du mercredi.
- IV) Les inscriptions/tournois : comment faire, règlement, interclubs.
- V) Avantages : tournois, jeu libre, entraînement dirigé pour tous, volants, animations, communication, boutique, formations, couleurs du club.

I) Généralités

Cette présente charte se dote de bon sens et d'esprit de solidarité.

Tout BoPiste se doit de lire cette charte et le règlement du gymnase.

Le BoP offre de nombreux avantages au licencié, c'est pourquoi il se doit de respecter la charte ci-présente.

Tous les membres de l'association (licenciés) bénéficient de l'accueil et des nombreux avantages du Club. En contrepartie, il leur est demandé de contribuer bénévolement, selon leurs compétences, au fonctionnement du club.

II) Le savoir-vivre

1) Gymnase

Toutes les règles sont regroupées au sein d'une charte d'utilisation affichée sur le panneau du club.

Les horaires doivent être respectés. Chaque créneau (jeu libre ou entraînement) se déroule dans la bonne humeur, dans le respect de chacun, quel que soit son niveau de jeu.

Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur du Complexe Sportif Paul De Vivie se verra exclue après une lettre d'avertissement (puis potentiellement une exclusion décidée par vote du bureau).

2) Matériel

Le BoPiste doit être équipé avec des chaussures de salle non marquantes et réservées au gymnase.

Le badminton se joue en short ou jupette et tee-shirt ou débardeur, toutefois le jogging est toléré en dehors des compétitions.

L'installation (2minutes maximum) est effectuée par les joueurs à leur arrivée.

Le nettoyage/rangement du matériel (prenant 2minutes maximum avec le passage du balai) est effectué par les joueurs à leur départ du terrain en veillant à que ce ne soit pas aux derniers à partir de tout faire.

3) Respect d'autrui et accueil de son prochain

Toute personne licenciée au BOP, quel que soit son niveau, doit respecter et aider toute personne demandant conseil, que ce soit sur le règlement, la façon de jouer ou de l'aiguiller vers un responsable en cas de besoin.

4) Les créneaux

Tout adhérent ne respectant pas, ou partiellement, les conditions nécessaires pour être licencié, ne pourra avoir accès aux terrains de badminton.

Chaque créneau est encadré par des bénévoles, responsables de ce qu'il s'y passe. Ils accueillent, renseignent et sont aidés par des volontaires et des personnes en service civique.

Le tableau de la répartition des créneaux est affiché sur le site internet du club et au gymnase.

Tout adhérent ne procédant pas à un échauffement joue à ses risques et périls. Des joueurs confirmés sont disponibles à chaque début de séance pour en enseigner les rudiments.

Les mineurs sont accueillis au club pendant les créneaux prévus à cet effet. Les parents déposent et récupèrent leur enfant, à l'intérieur du gymnase, en présence d'un responsable du club. Par dérogation express, les responsables peuvent laisser l'enfant quitter le gymnase seul.

A l'occasion des compétitions, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents.

5) Le badminton : un sport "so fair-play"

Tout adhérent ne respectant pas l'esprit fair-play du badminton ou nuisant à la convivialité et à la bonne ambiance dans le club pourra se voir exclu après un avertissement (par vote du bureau). Il convient notamment de rester poli, de respecter les joueurs, de participer à l'installation et au rangement du matériel, de respecter les volants mis à disposition, de jouer avec tout le monde et si possible de mixer les équipes, de participer à la rotation sur les terrains, surtout en cas de grande affluence.

Le badminton est une des activités les plus fair-play au monde. Le BOP se place entièrement dans cet esprit de bon sens, convivialité et solidarité. Il ne s'agit pas de pratiquer pour soi uniquement, mais de partager.

Le badminton possède bon nombre de règlement et codes de conduites. Tout membre se doit d'en avoir la connaissance et de les respecter.

Règles officielles : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/officiels-techniques/les-regles-officielles/>

Code de conduite des joueurs :

http://www.liguepacabad.org/uploads/co_document/gui07.08_dp_codeconduitejoueurs.pdf

Code de conduite pour les entraîneurs, les conseillers d'équipe et les officiels techniques :

http://www.liguepacabad.org/uploads/co_document/gui07.07_dp_codeconduiteentraîneurs.pdf

III) Adhérer au BOP, bénéficiaire de ses avantages, entraîne des devoirs et obligations

1) Participer à la vie du club

Participer à l'assemblée générale de fin d'année (mi-juin), c'est l'endroit où vous pourrez vous exprimer afin de faire évoluer le club en proposant vos idées et remarques.

Se proposer à des tâches liées à une association sportive : communication, animation, encadrement, développement, matériel, compétitions, gestion, référent créneau...

Participer aux animations internes (tournois, galettes, open bad), ou externes (sorties rando, canoë, resto)... afin de contribuer à l'esprit club, en passant des bons moments au sein et à l'extérieur du club.

Lors des manifestations à domicile : Interclubs, Tournoi des Fontaines (dernier WE septembre), Scoop, TDJ, TRJ à Pernes, plateau mini-bad, championnats etc... ;

Les membres de l'association se doivent de participer à des tâches pendant la manifestation telles que :

- Mener un salé ou un sucré afin de garnir la buvette chaque jour.
- Aider à la buvette.
- Aider à la table de marque, pointage.
- Encourager, coacher.
- Aider à l'installation et au nettoyage/rangement.
- Être le référent eco-responsable

Il est important que chacun prenne conscience que vos avantages dans le club sont financés grâce à ses manifestations et votre aide.

2) Aider à l'encadrement des jeunes et des débutants, notamment le mercredi

L'encadrement des jeunes constitue un axe essentiel du projet du club qui est labellisé « école de bad 3 étoiles ». Afin de pouvoir pérenniser cette orientation, mais aussi de susciter des vocations d'entraîneur, il est demandé à tous les joueurs, de préférence compétiteurs, de participer à cet encadrement.

Pour contribuer au projet du club : Le BOP ne vous demande **qu'un tout petit peu de votre temps**.

But : instaurer une grande rotation des encadrants ; possible si l'ensemble des compétiteurs (occasionnels ou plus réguliers) se mobilisent ! Possibilité pour les non-compétiteurs volontaires.

Si comme on le souhaite tout le monde joue le jeu, votre présence une seule fois par trimestre suffira !

Cette initiative a pour but de pérenniser l'entraînement des jeunes du mercredi qui accueille plus de 50 badistes en herbe, et également d'accompagner davantage nos jeunes sur les compétitions départementales !

Pour cela, très simple, il vous suffit de vous signaler auprès de notre entraîneur et d'animer pendant 1h30 le mercredi de 18h à 19h30 une fois !

Il est aussi possible de venir seconder les coachs le mercredi soir, pour les adultes débutants (19h30-20h45), ou les minibad – poussins, le samedi 9h15-11h ou sur un autre créneau le cas échéant.

IV) Les inscriptions/tournois

Le badminton est un sport de compétition, olympique depuis 1992. Même si la pratique de loisir est très riche, le BOP incite ses adhérents à pratiquer le bad en compétition, et lui en facilite l'accès.

1) Comment faire ?

Il faut dans un premier temps être licencié au club.

- 1) Créer un compte badiste sur internet. <http://badiste.fr>

Le mot de passe du club vous sera demandé (demandez-le à un membre du bureau).

- 2) L'ensemble des inscriptions passent par badiste.fr : <http://badiste.fr/liste-tournoi-badminton> (ou sur badnet <https://www.badnet.org/Src/> , mais les tournois sont aussi renseignés sur badiste)
- 3) Cliquez sur « ajouter une inscription », inscrivez votre tableau demandé dans une des cases (Catégorie de simple, de double ou de mixte) et en sélectionnant votre partenaire dans le club.

Généralement, il n'est possible de faire que 2 tableaux par tournoi.

- 4) Cliquez sur : « Inscrire ».

Vous êtes dans la liste d'inscription du tournoi, un membre du club validera à la date limite d'inscription du tournoi pour ensuite le faire valider par la trésorière et envoyer le règlement en chèque pour l'ensemble des inscrits.

C'est pourquoi, par rapport aux dates limites, nous ne pourrions ajouter des inscriptions tardives (dépassant la date limite de clôture déterminée par le club).

Une 2ème salve d'envoi pour les tournois de grande envergure existe, merci aux bénévoles !

Remarque : Il est demandé à chaque compétiteur de respecter les dates limites définies par le club. Pour rappel, nous changeons volontairement les dates limites d'inscriptions (par rapport à celles données par les organisateurs des tournois) afin d'assurer à nos compétiteurs leur place. Malgré cela, il se peut que des personnes se retrouvent sur liste d'attente notamment sur des gros tournois à très forte affluence.

Pour les tournois Jeunes, le calendrier est consultable sur badiste.fr, et sur le tableau d'affichage du gymnase. Le recensement d'inscriptions se fait pendant les entraînements auprès du responsable jeune. Ensuite, les familles s'inscrivent directement sur badiste pour la compétition concernée. L'accord des parents est obligatoire.

Logique de clôture des inscriptions par rapport à la date du tournoi : (à 1 semaine près selon popularité du tournoi)

- Tournoi jeune : 10 jours (information donnée par les encadrants des créneaux)
- Tournoi départemental et à domicile : 10 jours avant
- Tournoi régional : 4 semaines avant (5-6 semaines si les joueurs N sont présents sauf si longue distance)
- Tournoi national/international : 5-6 semaines avant (7 semaines si N sont présents sauf si longue distance)
- Tournoi international côté : 7 semaines avant

2) Règlement compétition

Tout joueur se doit de lire le règlement particulier du tournoi auquel il s'inscrit.

Le joueur ne se présentant pas à une compétition, alors qu'il y était inscrit par le club, devra rembourser la somme due, ou fournir un justificatif valable au club et à la ligue P.A.C.A. dans les 5 jours. Dans tous les cas, il s'expose aux sanctions prévues par le règlement fédéral.

3) Interclubs

La sélection d'un joueur en équipe interclub (IC) est une chance ! Il faut **être fier de représenter son club**, son équipe lors des rencontres.

Une fois que l'on s'engage à jouer en Interclubs, il faut répondre présent à chaque rencontre ! (sauf problème médical ou raison vraiment valable).

Il est parfois nécessaire de devoir jouer dans une autre équipe pour remplacer une personne blessée ou bien tout simplement par nécessité tactique.

Le niveau n'est pas seulement pris en compte, l'assiduité des saisons passées, mutations, l'état d'esprit, l'investissement au sein du club, etc... Bref, il y a beaucoup de paramètres (mais ça c'est le rôle des capitaines de tout calculer.)

Par ordre de priorité, le joueur joue pour son club, puis pour son équipe, et enfin pour lui.

Alors si on vous propose de venir jouer pour une équipe, foncez, c'est qu'on a besoin de vous !

En début de saison, une consultation générale est faite pour connaître votre envie de participer aux IC.

Le fait de faire partie d'une équipe impose encore plus le respect de cette charte, du règlement du gymnase et des différents choix votés par les responsables des commissions compétitions/interclubs et capitaines des équipes. Des sanctions peuvent être données si nécessaire.

V) Avantages

Le BOP offre pour les nouveaux licenciés, dans la limite du stock disponible, un tee-shirt floqué au logo de l'association. Un apéritif sera offert à tous lors de la soirée d'accueil en début de saison courant octobre.

Prêt de raquette pour les nouveaux arrivants, le temps de s'informer sur le matériel et de l'acheter via le club pour bénéficier de plus d'avantage. Prêt de volants en plastique.

1) Tournois parrainés

Le club du Badminton Olympique Pernois s'engage à payer les frais d'inscription des compétitions à hauteur de 180€ pour chaque adhérent !

Arrivé au dépassement du montant (180€), vous serez avertis et devrez payer en fin de saison le montant dépassé au club.

Pour les compétitions adultes : Parrainage (= volants fournis)

- des championnats : départemental et ligue.
- de nos compétitions privées à domicile (Tournoi des fontaines, The SCOOP par équipe).

Le parrainage pourra être plus conséquent en fonction de l'investissement de l'adhérent au club !

Comment s'investir ?

- Encadrement régulier sur un créneau BOP
- Encadrement d'un stage BOP
- Être membre du bureau investi
- Proposer/faire des animations diverses
- Aider régulièrement sur des événements à domicile
- Toute initiative possible non référencée

Pour les compétitions jeunes : Parrainage (inscription offerte et volants fournis)

- de tous les TDJ, TRJ, TIJ, TNJ
- Dans le cas où un jeune participe à une compétition adulte, voir le paragraphe adulte.

Si plusieurs compétitions ont lieu le même week-end end qu'un événement/tournoi à domicile, le BOP se réserve le droit de ne pas payer les inscriptions au tournoi à l'extérieur (les frais d'inscription et les volants seront à la charge du joueur). Dans le cas particulier où une compétition à domicile a lieu sur deux jours, les BoPistes pourront venir donner un coup de main sur un jour (sans jouer), puis aller sur le tournoi en concurrence sur l'autre jour, tout en conservant les avantages offerts par le club.

Ces avantages représentent environ 6000 € par an !

Sur les compétitions à domicile, un joueur qui ne participera pas à la liste des taches ne bénéficiera pas des volants fournis.

2) Créneaux de jeu libre

Le BOP offre la plus grande diversité de créneaux de tout le Vaucluse.

Entraînements jeunes, loisirs, compétiteurs, régionaux, adultes débutants, adultes intermédiaires, compétiteurs fous et de nombreux jeux libres.

S'il y a une forte affluence sur un créneau, privilégiez les doubles, et les matchs en un ou deux sets maximum, même si le match n'est pas terminé, afin de « tourner » et laisser la place à ceux qui sont sur le bord des terrains.

3) Entraînements dirigés pour tous

Le BOP offre des entraînements dirigés pour tous les niveaux grâce aux personnes suivantes :

- bénévoles de l'association diplômés ou non,
- Salarié du club
- Compétiteurs du club venant aider sur les créneaux
- et avec l'aide de personnes en service civique.

Les joueurs sont intégrés dans le créneau d'entraînement sur proposition des entraîneurs, et selon les critères suivants :

- niveau de jeu et potentialité
- investissement régulier du joueur à l'entraînement
- pratique compétitive et suivi des parents sur les compétitions (pour les mineurs)

Une inscription est nécessaire pour pouvoir participer à un entraînement dirigé afin de s'engager tout au long de la saison dans le créneau demandé.

Afin d'assurer pleinement leur fonction (arbitre, juge arbitre, SOC...) un bénévole NON JOUEUR bénéficie d'une licence gratuite.

4) Animations

Le BOP organise de nombreuses animations tout au long de l'année (exemples) :

- Stage de début de saison
- Tournoi salade
- Soirée 100% filles
- Soirée crêpes
- Soirée Saint-Valentin
- Sortie VTT
- Sortie Rando pique-nique
- Soirée futsal
- Air'Badminton
- Karting
- Interclubs et diverses compétitions à domicile
- Animations pendant Interclubs
- Open bad : invitez des amis à découvrir le club
- Soirée arbitrage-règlement
- Fête du club
- Sortie canoë sorgue.

5) Communication

Se tenir informé régulièrement grâce aux divers moyens à disposition :

- Affichage sur le panneau du club au gymnase
- Site internet du club : <http://www.badminton-olympique-pernes.com/>

- Newsletters (**N'hésitez pas à nous informer si vous ne la recevez pas, en règle générale il y en a au moins une par mois**)
- Facebook interne : <https://www.facebook.com/groups/29978662869/> BOP Badminton Olympique de Pernes
- Facebook externe : <https://www.facebook.com/bop84/>
- Les services civiques sont présents pour vous informer et vous orienter si nécessaire.

6) La boutique

Peu de clubs possèdent une boutique, le BOP l'a pour vous ! Les prix ne sont pas excessifs au vu du coût du textile et du flocage de Pernes.

Des raquettes, volants, grips... Vous trouverez votre bonheur.

Beaucoup sont à prix coûtant (aucun bénéfice n'est recherché dans la vente de matériel)

Profitez-en, c'est le moment de vous montrer sous vos plus belles couleurs.

<http://www.badminton-olympique-pernes.com> onglet « Matériel »

De plus, le club a un partenariat avec le fournisseur de matériel LardeSports. Le magasin se trouve à Entraigues et les licenciés du club bénéficient de tarifs préférentiels. Il suffit lors de votre passage d'indiquer que vous êtes licencié à pernes et à la fois vous et à la fois le club sera gagnant !

7) Formations

Le club s'inscrit dans une logique de pérennité et offre l'accès à tous à de nombreuses formations pour s'installer encore un peu plus dans votre passion qu'est le badminton.

Entraîneur : Toutes personnes voulant se former à la fonction d'entraîneur, peut y accéder. Il existe un parcours de formation accessible à tous, et le club et le CODEP prennent en charge l'intégralité des frais pédagogiques.

Du diplôme d'animateur à celui de l'entraîneur confirmé, tous les niveaux sont disponibles.

Arbitre : Vous voulez arbitrer ? Connaître plus précisément les règles du jeu ? Il faut alors vous tourner vers l'arbitrage qui vous ouvrira les portes de matchs de tous niveaux allant jusqu'au niveau international.

Grades : arbitre stagiaire, arbitre de ligue accrédité (formation de 2 jours seulement !), arbitre de ligue certifié...

Le statut d'arbitre offre le droit à un forfait payé par le BOP si vous arbitrez pour le club.

A ce jour, 5 BoPistes sont arbitres (Miguel.M, Frédéric.H, Rémi.D, Fanélie.L, Jules.M).

!!! 5 arbitres ne sont pas suffisants pour un club comme le BOP !!! 8 seraient un minimum

Juge de ligne : Le juge de ligne est le complément de l'arbitrage.

A ce jour, 2 BoPistes sont juges de lignes internationaux (Frédéric et Miguel)

Juge-arbitre : Il aide à la gestion des compétitions, à la création des tableaux et au bon déroulement de celui-ci.

A ce jour, 1 BoPiste est juge-arbitre (Elodie).

!!! 1 juge-arbitre n'est pas suffisant pour un club comme le BOP !!! 3 seraient un minimum

GEO-ULC : Gestion et organisation des compétitions : création des tableaux lors des compétitions et gestion de la table de marque.

A ce jour, 3 BoPistes sont GEO-ULC. (Corinne.T, Clément.S, Elodie).

!!! 3 GEO-ULC ne sont pas suffisants pour un club comme le BOP !!! 10 serait un minimum

N'hésitez pas à vous renseigner pour vous former !!

8) Couleurs du club

Vous êtes BoPiste, alors vous représentez le club partout où vous allez !!

Sur des compétitions, vous vous devez d'être exemplaire et de porter un maximum les couleurs du club lorsque c'est possible.

Toute personne allant en compétition, qu'elle soit individuelle (tournois) ou collective (interclubs), essaye au possible de porter les couleurs du club à travers un maillot de Pernes.

Membres du bureau,
Validation août 2022.